



Direction Générale adjointe Mobilité et Logistique

Direction des Territoires

Unité Territoriale : Unité Territoriale Bagnols-sur-Cèze

Service Territorial : Territoire Rive droite du Rhône

Numéro de l'acte : ARRÊTÉ N° BA-2026-34-ACNC

Arrêté temporaire de circulation

Portant sur des mesures de fermeture de route avec déviation / d'alternat de plus de 500 mètres / d'exploitation complexes

Sur la D138 du PR3+820 (44.2277738645, 4.654514937) au PR5+438 (44.2163850132, 4.666346773)

Sur le territoire de la commune de **SAINT-ALEXANDRE**, Hors agglomération

Date : du jeudi 15 octobre 2026 au vendredi 16 octobre 2026

La Présidente du Conseil départemental du Gard

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu l'arrêté de la Présidente du Département du Gard en vigueur portant délégation de signature,

Vu l'arrêté interministériel du 24/11/1967, modifié et complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'avis réputé favorable de M. le Maire de Saint-Nazaire,

Vu l'avis favorable de M. le Maire de Vénéjan en date du 02/10/2026,

Vu l'avis favorable de DIR MED 30 en date du 02/10/2026,

Vu la demande en date du 28/09/2026 de la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, demeurant 178 CHEMIN DES TERRES DU CHATEAU, 84430 Mondragon, représenté(e) par CARMINATI Nicolas, en vue de réaliser la mise en œuvre d'enduits superficiels sur la D138 du PR 3+820 au PR 5+438 sur le territoire de la commune de **SAINT-ALEXANDRE**,

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers et riverains de la voie publique ainsi que celle des agents de l'Administration et de l'Entreprise chargés de l'exécution des travaux et de réduire autant que possible les entraves à la circulation provoquées par des travaux,

Arrête

Article 1 : Réglementation

La circulation générale sera temporairement réglementée sur la/les la D138 du PR 3+820 au PR 5+438 sous réserves et conditions particulières ci-dessous.

Le chantier se fera hors circulation avec coupure de la RD, selon les itinéraires.

Itinéraire de déviation

Pendant tout le déroulement des travaux, une déviation sera mise en place, les véhicules déviés emprunteront l'itinéraire défini en annexe, selon le Plan de déviation joint au présent arrêté et précisé ci-dessous.

DéviatiOn N86 Via: Route de Saint-Étienne des Sorts, Route Nationale, Route de Bagnols-sur-Cèze, Route de Saint-Étienne des Sorts, Route de Pont Saint-Esprit 16.4 km, 22 min Se diriger vers le nord sur la route de Saint-Étienne des Sorts (D 138) - 2.5 km Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m Se diriger vers le nord-ouest sur la route de Saint-Étienne des Sorts (D 138) - 25 m Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la troisième sortie sur la route Nationale (N 86) - 150 m Sortir du rond-point sur la route Nationale (N 86) - 1 km Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la troisième sortie sur la route Nationale (N 86) - 90 m Sortir du rond-point sur la route Nationale (N 86) - 3.5 km Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m Se diriger vers le sud sur la route Nationale (N 86) - 1 km Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la seconde sortie sur la route Nationale (N 86) - 35 m Sortir du rond-point sur la route Nationale (N 86) - 1.5 km Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la quatrième sortie sur la route de Vénéjan (D 148) - 80 m Sortir du rond-point sur la route de Vénéjan (D 148) - 1 km Continuer tout droit sur la route de Bagnols-sur-Cèze (D 148) - 1 km Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur la route de Bagnols-sur-Cèze (D 148) - 15 m Sortir du rond-point sur la route de Bagnols-sur-Cèze (D 148) - 700 m Tourner à droite sur Grand Rue - 6 m Vous êtes arrivé à votre troisième destination - 0 m Se diriger vers le sud-est sur Grand Rue - 90 m Tourner à gauche sur la rue du Puits Neuf - 250 m Tourner à droite sur la route de Saint-Étienne des Sorts (D 148) - 2 km Tourner à gauche sur la route de Pont Saint-Esprit (D 138) - 1.5 km Vous êtes arrivé à votre destination, sur la gauche - 0 m

Les dispositions prescrites à l'article 1 ne s'appliquent pas aux véhicules des forces de l'ordre et aux véhicules des services de secours et d'incendie. Une priorité de passage sera donnée par rapport aux travaux.

Article 2 : Durée de la réglementation

Le présent arrêté est applicable à compter du jeudi 15 octobre 2026 à 09h00 jusqu'au vendredi 16 octobre 2026 à 16h30.

Le soir, le week-end et les jours fériés ou hors chantier éventuels, correspondant aux périodes d'inactivité du chantier, les travaux seront interrompus mais les restrictions de circulation seront maintenues.

Article 3 : Signalisation

La signalisation réglementaire du chantier sera mise en place et entretenue par EIFFAGE ROUTE GRAND SUD.

Personne responsable du chantier joignable 24h/24h et 7j/7j :

Téléphone : 06.14.53.18.32 - DUBOIS PIERRE-YVES

Article 4 : Information des usagers

Ces travaux feront l'objet d'un communiqué de presse dans les journaux locaux, sous les soins de la Direction de la Communication du département.

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site <https://www.inforoute30.fr/> et sera listé dans le tableau hebdomadaire des principales perturbations sur le réseau départemental du Gard.

Article 5 : Publication

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et pourra être fourni par le responsable du chantier à toute demande des forces de l'ordre.

Article 6 : Recours

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 7 : Application de l'arrêté

M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Gard,
M. le Directeur Général des Services du Département,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application du présent arrêté qui est notifié à la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD.

Fait à Nîmes, le 13/10/2026
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur des Territoires par intérim,



Nathanaël FAURE

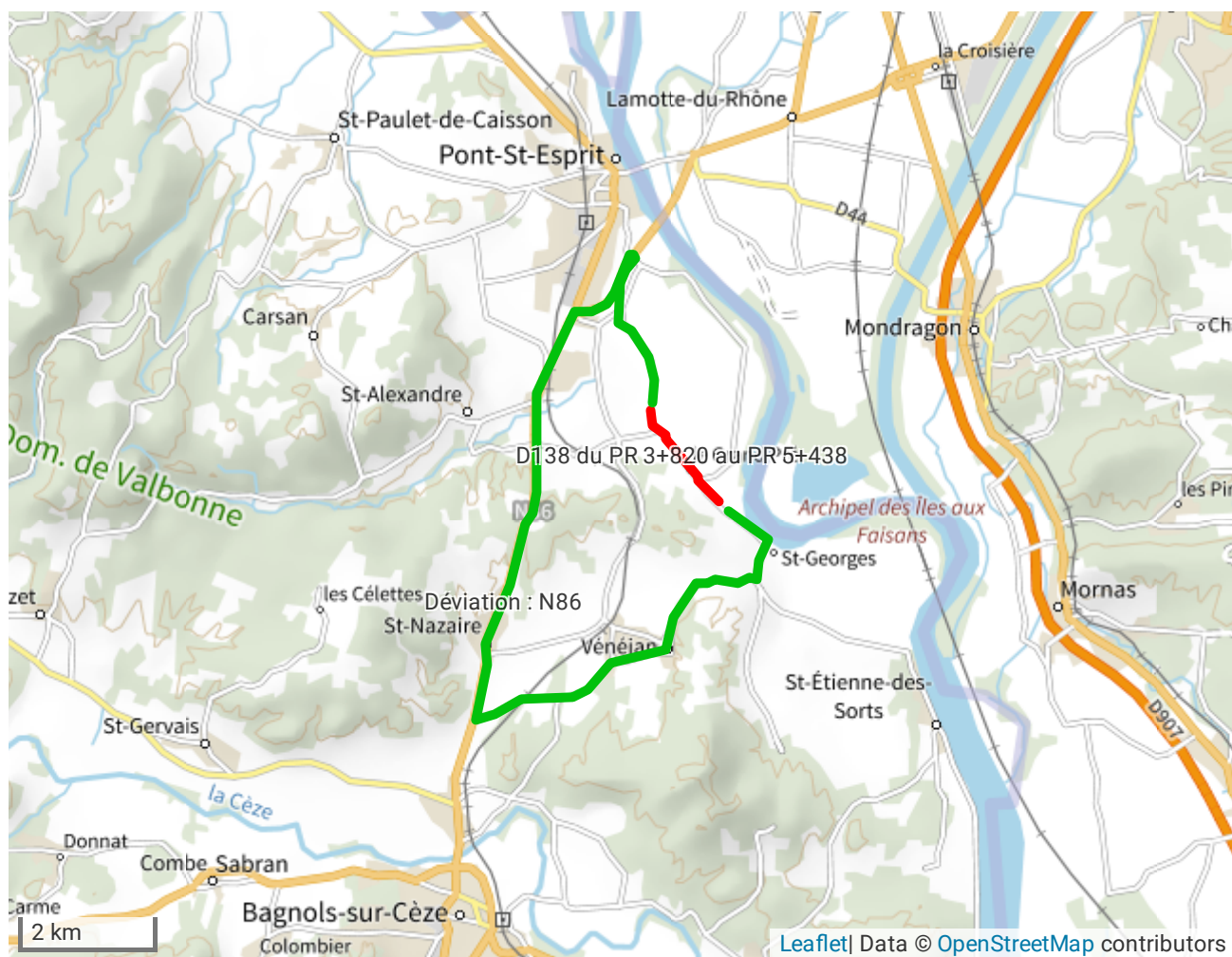
Diffusions :

Transports LIO,
PER Bagnols,
La commune de SAINT-ALEXANDRE,
La commune de VÉNÉJAN,
Mme/M.CARMINATI Nicolas, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD,
La commune de SAINT-NAZAIRE,
SDIS du Gard,

Liste des pièces jointes :

- Localisation

ANNEXE - LOCALISATION



DÉTAILS DE L'ITINÉRAIRE

Déviation N86

Via: Route de Saint-Étienne des Sorts, Route Nationale, Route de Bagnols-sur-Cèze, Route de Saint-Étienne des Sorts, Route de Pont Saint-Esprit

16.4 km, 22 min

Se diriger vers le nord sur la route de Saint-Étienne des Sorts (D 138) - 2.5 km

Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m

Se diriger vers le nord-ouest sur la route de Saint-Étienne des Sorts (D 138) - 25 m

Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la troisième sortie sur la route Nationale (N 86) - 150 m

Sortir du rond-point sur la route Nationale (N 86) - 1 km

Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la troisième sortie sur la route Nationale (N 86) - 90 m

Sortir du rond-point sur la route Nationale (N 86) - 3.5 km

Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m

Se diriger vers le sud sur la route Nationale (N 86) - 1 km

Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la seconde sortie sur la route Nationale (N 86) - 35 m

Sortir du rond-point sur la route Nationale (N 86) - 1.5 km

Prendre le rond-point de la route Nationale, puis la quatrième sortie sur la route de Vénéjan (D 148) - 80 m

Sortir du rond-point sur la route de Vénéjan (D 148) - 1 km

Continuer tout droit sur la route de Bagnols-sur-Cèze (D 148) - 1 km

Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur la route de Bagnols-sur-Cèze (D 148) - 15 m

Sortir du rond-point sur la route de Bagnols-sur-Cèze (D 148) - 700 m

Tourner à droite sur Grand Rue - 6 m

Vous êtes arrivé à votre troisième destination - 0 m

Se diriger vers le sud-est sur Grand Rue - 90 m

Tourner à gauche sur la rue du Puits Neuf - 250 m

Tourner à droite sur la route de Saint-Étienne des Sorts (D 148) - 2 km
Tourner à gauche sur la route de Pont Saint-Esprit (D 138) - 1.5 km
Vous êtes arrivé à votre destination, sur la gauche - 0 m